

IDÉES

L'ALENA, 20 ANS PLUS TARD

Les reculs redoutés ne sont pratiquement pas au rendez-vous

L'accord n'est certainement pas la cause unique des problèmes actuels de l'économie canadienne

KHALID ADNANE

Économiste à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

Le 1^{er} janvier 1994 entrait en vigueur l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. À l'époque, plusieurs observateurs de divers milieux au Canada se montraient sceptiques sur les réelles occasions positives d'une telle aventure, et parfois même inquiets sur les conséquences de celle-ci.

Plusieurs appréhensions, certainement légitimes, étaient soulevées: une fuite des emplois directement vers le Mexique, une perte de souveraineté du Canada et une dépendance accrue envers les États-Unis. Et, surtout, un effritement dramatique des programmes sociaux. On jugeait alors ces changements inévitables puisqu'ils répondaient à une logique d'harmonisation prétendument inhérente à un processus d'intégration comme celui de la constitution d'une zone de libre-échange.

Or, vingt ans après la signature de l'accord de libre-échange, si certaines craintes se sont réellement matérialisées, on doit se demander quelle part de responsabilité revient à l'ALENA. Et la réponse est loin d'être simple.

Délocalisations

Commençons par les pertes d'emplois liées au phénomène de délocalisation. Il est vrai qu'il y en a eu. L'installation d'une usine de Bombardier au Mexique en est un exemple parmi d'autres. Mais, le phénomène de délocalisation est antérieur à l'entrée en vigueur de l'ALENA et il obéit davantage à une logique de mondialisation qu'à celle de la formation d'une zone de libre-échange. D'ailleurs, Bombardier a aussi des installations en Europe et au Maghreb.

En fait, si les délocalisations sont devenues plus observables dans les vingt dernières années, c'est davantage à cause de l'émergence de certaines économies asiatiques, comme la Chine et l'Inde, et du développement de nouveaux moyens de communication. Il en résulte ainsi un bouleversement des schémas traditionnels de production de biens et services (notamment par la place prépondérante que prend la sous-traitance) et un renforcement de ce phénomène de délocalisation. Si bien que celle-ci ne touche plus seulement le textile, les jouets ou les composants informatiques. Elle s'étend à présent au secteur des services, comme en témoigne l'explosion des centres d'appels en Inde, au Caramore ou encore au Maghreb.

C'est d'ailleurs ce que soulignait l'OCDE, dans un rapport publié en 2007: «*Ce phénomène [de délocalisation], qui n'est pas vraiment nouveau, suscite des inquiétudes parce que, désormais, il ne concerne plus uniquement les secteurs traditionnels de l'industrie manufacturière et les emplois peu qualifiés, mais également les secteurs technologiquement plus avancés et les services, notamment les services destinés aux entreprises. Plus récemment, les emplois plus qualifiés ont également été touchés par les délocalisations. A ces raisons s'ajoute l'émergence de deux grandes économies d'Asie, la Chine et l'Inde [...]*»

Dépendance

En deuxième lieu, loin de devenir plus dépendant des États-Unis, le Canada a plutôt diversifié les débouchés de ses exportations depuis l'entrée en vigueur de l'accord. En effet, en 1994, les



L'installation d'une usine de Bombardier au Mexique est un exemple des pertes d'emplois liées à la délocalisation, mais le phénomène obéit davantage à une logique de mondialisation qu'à celle de la formation d'une zone de libre-échange. Ci-dessus, l'ex-président Felipe Calderón s'adresse au président et chef de la direction de Bombardier, Pierre Beaudoin, lors d'une annonce d'agrandissement à Querétaro en 2010.

exportations à destination de notre voisin américain représentaient plus de 85% de l'ensemble des exportations canadiennes, alors qu'en 2013, elles se chiffraient à 74,6% selon l'OMC. De plus, de nouveaux débouchés, comme le Brésil, font leur apparition sur la liste des principaux partenaires commerciaux du Canada.

Par ailleurs, si l'on examine l'évolution du solde de la balance courante du Canada dans les vingt dernières années, on constate que celui-ci était négatif au début des années 1990, mais qu'il a vite basculé vers un surplus ayant duré jusqu'à 2008. Si, depuis cette date, le solde a replongé vers un déficit d'environ 3% du PIB, il faut chercher la réponse du côté de la crise financière de 2008 qui a ralenti les exportations mondiales ainsi que du côté des marchés émergents, en particulier la Chine: cette dernière est devenue le deuxième marché d'importation du Canada, accaparant 11% de l'ensemble des importations canadiennes.

Fin des programmes sociaux

Enfin, la dernière appréhension renvoie à l'effritement des programmes sociaux canadiens. Il est vrai que le système canadien de sécurité sociale a subi des mutations profondes depuis les vingt dernières années. Plusieurs réformes avaient d'ailleurs été lancées dans les années 1980 sous le règne des conservateurs et elles ont été poursuivies de plus belle sous les libéraux pendant une dizaine d'années. La réforme du programme de l'assurance chômage (devenue assurance-emploi), ou encore la réforme dans les transferts fédéraux, qui avait

«*En 1994, les exportations à destination de notre voisin américain représentaient plus de 85% de l'ensemble des exportations canadiennes, alors qu'en 2013, elles se chiffraient à 74,6% selon l'OMC*»

abouti au fameux transfert social canadien, sont des exemples éloquentes à cet égard.

Cependant, ces réformes ne découlent pas uniquement de la signature de l'ALENA. Elles s'inscrivent plutôt dans un changement de paradigme important, qui a touché l'ensemble des pays industrialisés et qui a commencé avec l'arrivée au pouvoir de figures conservatrices très populaires, comme Thatcher au Royaume-Uni et Reagan aux États-Unis. Ce nouveau paradigme, à caractère néolibéral, va faire de l'assainissement des finances publiques et du recul du rôle de l'État un impératif pour tous les gouvernements. Le moyen pour y arriver est simple: une réduction substantielle des dépenses publiques, en particulier celles touchant les dépenses sociales.

Beaucoup de pays ont été touchés par cette vague de coupes et de réformes budgétaires, et le Canada n'y a visiblement pas échappé.

Un risque calculé

En fait, il serait difficile, voire risqué, dans un espace mondialisé comme celui dans lequel nous baignons depuis les années 1980, de prétendre pouvoir isoler avec justesse l'effet réel de la variable «ALENA» sur l'évolution économique et sociale récente de la société canadienne. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on considère que les économies canadienne et américaine étaient déjà largement intégrées avant même la signature de ce traité.

Montesquieu, dans *De l'esprit des lois*, disait à propos des négociations commerciales: «*[Les] nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes: si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels.*»

C'est là le propre de tout processus d'intégration, comme celui de l'ALENA. Car, au-delà des bouleversements qu'il puisse causer, il y a en bout de course des secteurs gagnants et d'autres perdants. Le rôle des décideurs politiques est alors de faire les calculs nécessaires pour voir si globalement, le pays sortira gagnant et plus prospère pour tous; ou plutôt perdant dans cette alliance. Autrement dit, le jeu en vaut-il la chandelle?

C'est le pari qu'ont fait les décideurs politiques en signant cet accord il y a vingt ans. Et il faut reconnaître que dans les changements vécus au Canada depuis, l'ALENA n'est absolument pas la cause unique.

IPAD EN CLASSE

De quelle convivialité parle-t-on?

Une tentative de réponse fondée sur les enseignements du philosophe Ivan Illich

LOUIS DUGAL

Enseignant de philosophie au Collège Rosemont

Dans «Un combat contre l'inertie en éducation» (*Le Devoir*, 9 janvier), M.-A. Girard vante les mérites pédagogiques de l'iPad dans le monde de l'éducation. La nouvelle interface tactile serait, par «sa polyvalence, son aspect intuitif et, bien évidemment, sa convivialité», l'outil par excellence de la classe de demain. La vogue technophobe en pédagogie nuirait dès aujourd'hui à nos élèves, dont la durée de vie utile s'étend dans le déjà très technologique XXI^e siècle. L'iPad est peut-être fascinant, il n'est certainement pas convivial — surtout en éducation.

Ivan Illich définit *La convivialité*, dans l'ouvrage du même nom, par trois critères: est convivial l'outil dont l'efficacité ne brime pas l'autonomie de l'utilisateur, qui ne réduit pas celui-ci à être l'esclave d'un expert et qui élargit son rayon d'action. L'outil cesse d'être convivial quand, plutôt que de satisfaire un besoin réel, il impose son propre fonctionnement et ses propres buts comme une nécessité. En un mot est convivial pour l'homme ce qui lui facilite la vie et non ce à quoi il doit s'adapter. L'iPad, malgré ses vertus, ne satisfait dans la classe à aucun de ces critères.

Quelle autonomie?

Où est l'autonomie professorale quand elle dépend des compétences pédagogiques de programmeurs et de l'inter-

vention quotidienne de techniciens en informatique pour déboguer leurs créations? Où est l'autonomie de l'étudiant quand il dépend de Facebook pour «socialiser» pendant les pauses et de l'App Store pour gribouiller quand les cours sont trop ennuyants? Où est l'autonomie du système d'éducation quand ce ne sont plus ni des enseignants, ni des politiciens, ni même des bureaucrates qui déterminent ce que devront apprendre les élèves d'aujourd'hui et comment ils auront à l'apprendre, mais plutôt des multinationales qui tirent profit d'un usage toujours plus universel des TIC?

Où est l'élargissement du rayon d'action quand on dépend d'une connexion wifi et d'un fournisseur Internet pour s'informer et communiquer?

Où est la rationalisation des

ressources (humaines et financières) quand il faut investir, sans fin et sans fond, dans des technologies que l'on espère voir améliorées, c'est-à-dire dépassées, dans quelques années?

Où est la justice sociale quand on souhaite faire de l'Apple store un arrêt obligé des étudiantes de début de session? Où est l'interactivité quand les seuls questions et désirs que peut entendre le génie-dans-la-bouteille sont ceux qui y ont déjà été programmés?

Où est la polyvalence quand l'apprentissage est compartimenté par applications et limité au seul domaine virtuel?

Où est l'intuitivité quand les seuls qui savent réellement comment fonctionne l'outil ne sont ni ses producteurs ni ses utilisateurs, mais des génies informatiques employés à prix fort par les compagnies qui

nous le vendent?

Où est la convivialité quand l'outil nous impose son rythme, son langage, ses normes et par-dessus tout son utilisation?

La convivialité n'est pas dans la Pomme virtuelle, mais dans la pomme réelle. C'est ainsi que *Le Petit Robert* définit la convivialité: «*1. Rapports positifs entre personnes au sein de la société. Relation des convives qui ont plaisir à manger ensemble*». Ce n'est pas aux personnes concrètes d'apprivoiser les nouvelles technologies, mais à celles-ci de ne pas s'interposer entre les personnes concrètes.

Naïveté

Comme Dumbledore, il ne faut pas accorder sa confiance aux choses qui pensent sans qu'on puisse en situer le cer-

veau. Dans la classe, les seuls qui échappent à cette méfiance sont le prof et l'élève, et les outils qui les aident à penser, concrètement, ensemble. D'abord? Consultez l'ingénue vidéo «*Book: la révolution technologique*», puis votre bibliothèque de quartier.

L'inertie en éducation n'est donc pas dans le conservatisme, mais dans la naïveté qui sous-estime la portée de l'outil pédagogique et qui se laisse emporter dans son courant sans résister. Pour ne pas en venir, comme Ivan Illich, à souhaiter *Une société sans école* (1971), il faudrait, plutôt que de s'enthousiasmer du développement de nouveaux outils pédagogiques, veiller à ce que les fins de l'école québécoise ne soient pas phagocytées par les TIC qu'elle prend pour les atteindre.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgaill-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Ballargoon (médias), Frédéric Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirno, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéer (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Marol (administrateur web), Imane Bouhjar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.